FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	STANDARD DE CONDUCTIVITÉ (<=160µmhos/cm)
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial , Synonymes)	-
Code du produit	SC-0004; SC-0005; SC-0010; SC-0015; SC-0040; SC-0045; SC-0050; SC-0080; SC-0084; SC-0100; SC-0129; SC-0143, SC-0160; SC-0022; SC-0025; SC-0150; SC-0147
Formule chimique	Mélange
Masse molaire	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2026-10-08

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT	- Non règlementé selon le SIMDUT
Mentions de danger (H)	- N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au SIMDUT Canada
Conseils de prudence (P)	- L'utilisation de ce produit ne présente pas de risque particulier. Cependant, les précautions usuelles de sécurité en laboratoire tel que le port de gants, vêtements et lunettes de protection doivent être respectées.
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé	0
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Spécial	

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Chlorure de potassium	7447-40-7	<0,01%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Lorsqu'il est concentré, une forte exposition au produit provoque les principaux symptômes suivants: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Par ingestion: Nausée et vomissements. Douleurs abdominales. Diarrhée. Dommages au système digestif. Vertiges. Dépression du système nerveux central. Troubles cardio-vasculaires. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Sans objet.
Produits de combustion	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de potassium. Chlorure d'hydrogène gazeux.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus de la même façon que les déchets domestiques. Pour les grandes quantités, contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
Méthode et équipement de manutention	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Chlorure de potassium	7447-40-7	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région		Canada: Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.
		VEMP	10mg/m^3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	CNESST Alberta OELs. Worksafebc.com Ontario Regulation 833.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Ventilation adéquate ou une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Donnée non disponible
Point de fusion et congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
pH	~6 solution @ 0.01%; 6,4 solution @ 1%; 7,3, solution @ 10% KCl
Viscosité cinématique	Donnée non disponible
Solubilité	H2O: 344,00 g/l à 20 °C (KCl)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Masse volumique et densité relative	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules	Not applicable

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violement au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Matériaux incompatibles	Lorsqu'il est pur, le produit réagit avec les produits suivants: Acides forts. Oxydants forts. Violente réaction avec: Trifluorure de brome. Acide sulfurique concentré.
Produits de décomposition dangereux	Chlorure d'hydrogène gazeux. Oxydes de potassium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STANDARD DE CONDUCTIVITÉ (50µmhos/cm)

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. Peut provoquer: Inflammation de la conjonctive. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. Dermatite. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux. Perturbation du rythme cardiaque. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Hyperkaliémie (excès de potassium dans le plasma sanguin). À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : DL50 Oral - Rat - >5000mg/kg. DL50 Cutané - Donnée non-disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

CHLORURE DE POTASSIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. Peut provoquer: Inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation. Dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux. Toux. Dyspnée. Maux de tête. Vertiges. Nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux. Troubles sanguins. Fatigue. Convulsions. Dommage au système nerveux central. Perturbation du rythme cardiaque.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure. Conjonctivite. Troubles du système nerveux. Toux. Dyspnée. Fatigue. Vertiges. Nausées et vomissements. Hyperkaliémie (excès de potassium dans le plasma sanguin).
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 2600 mg/kg. DL50 Cutané - Donnée non-disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

STANDARD DE CONDUCTIVITÉ (50µmhos/cm)

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

CHLORURE DE POTASSIUM

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 880 mg/l - 96 h. Mortalité NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 500 mg/l - 7d. Mortalité LOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 1000 mg/l - 7d.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer comme un déchet domestique. Pour les grandes quantités, contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	- Non règlementé selon le SIMDUT

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abbréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail
NIH: National institute of health (U.S. Naltional Library of Medecine)
ECHA: Agence Européenne de Chimie
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
VECD: Valeur d'exposition courte durée
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines
OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration
TLV : Threshold limit value
TWA: Time-Weighted-Average
STEL: Short Term Exposure Limit
CEIL: Ceiling
RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)
INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour : 2026-10-08